

bre, un premier séminaire sur le droit international humanitaire a été organisé à l'intention de 28 personnes (hauts fonctionnaires, membres de partis politiques, de la police et de l'armée, ainsi que de groupes de défense des droits de l'homme). Cette manifestation a été organisée et animée conjointement par le CICR et la Croix-Rouge népalaise

*
* *

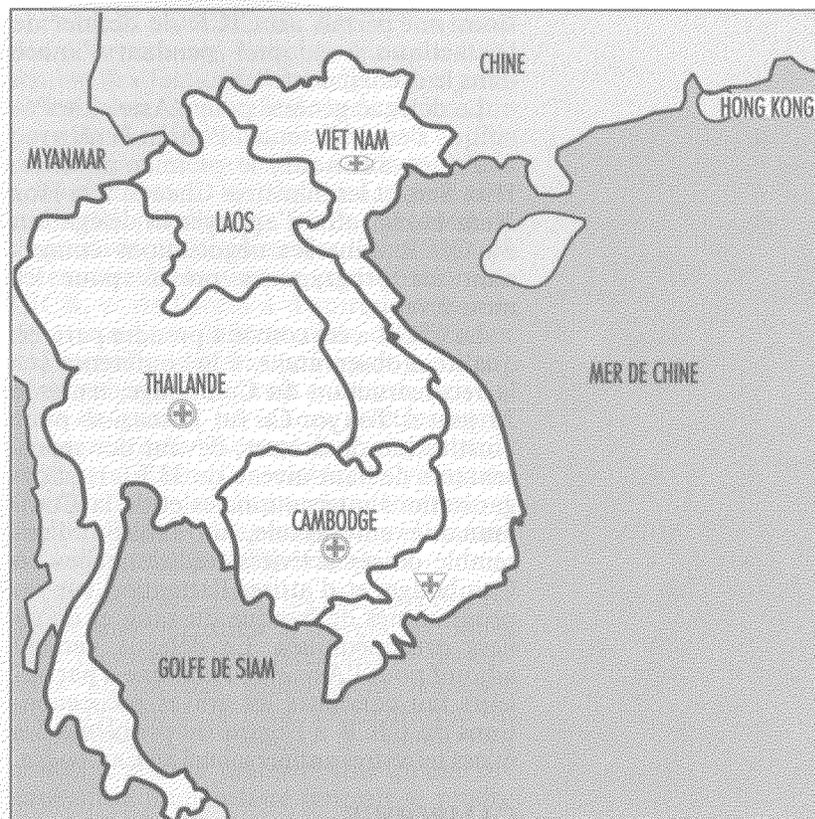
CONFLIT CAMBODGIEN

L'année 1992 n'a pas permis la concrétisation des espoirs d'une paix durable au Cambodge, nés lors de la Conférence de Paris en octobre 1991. Des violations répétées du cessez-le-feu, ainsi que le refus du Kampuchéa démocratique (la faction khmère rouge) de respecter la démobilisation progressive, prévue au titre de la deuxième phase de l'Accord de Paris, ont entravé le processus de paix et laissé planer un sentiment d'incertitude. Néanmoins, le retour des réfugiés khmers des camps situés sur la frontière thaïlandaise s'est poursuivi; à la fin de l'année, deux tiers d'entre eux avaient été rapatriés.

Les activités diplomatiques du CICR se sont poursuivies en 1992, avec une note envoyée en janvier au Prince Sihanouk, au ministère des Affaires étrangères à Phnom Penh, au représentant de l'Etat du Cambodge au Conseil national suprême, et aux factions du FNLPK¹, du Kampuchéa démocratique et du FUNCINPEC². Dans cette note, le CICR rappelait aux parties les conditions requises par le CICR pour assurer l'application de l'article 21 de l'Accord de Paris, qui stipule expressément le rôle incombant à l'institution dans la libé-

¹ Front national de Libération du peuple khmer

² Front uni pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif



☛ Délégation régionale CICR ☛ Délégation CICR ☛ Centre orthopédique CICR

ration des prisonniers de guerre et des internés civils: «La libération de tous les prisonniers de guerre et internés civils sera menée à bien et dans les délais les plus brefs sous la direction du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général, avec l'assistance d'autres organisations humanitaires compétentes et des signataires.»

En janvier, un membre de l'Assemblée du CICR et le chef de la division générale médicale ont effectué une mission en Thaïlande et au Cambodge, afin d'évaluer la situation de la population dans les camps situés sur la frontière, ainsi que la situation au Cambodge. Leurs conclu-

sions ont permis au CICR de décider de la tactique à adopter pendant l'année dans le domaine médical.

Le délégué général pour l'Asie et le Pacifique s'est entretenu à Phnom Penh avec le Prince Sihanouk, le premier ministre, Hun Sen, et les ministres Chea Sim et Hor Nam Hong, afin d'appuyer la délégation du CICR dans ses négociations concernant les programmes prévus pour les mois à venir.

Le CICR a été convié à prendre part, en qualité d'observateur, à la conférence sur la reconstruction du Cambodge, tenue le 22 juin à Tokyo. Ce fut l'occasion pour l'institution de dresser, devant des représentants de haut niveau de 33 Etats, d'organisations internationales et de la Communauté européenne, un tableau d'ensemble de ses activités traditionnelles au Cambodge, et d'attirer l'attention sur ses programmes de banque du sang et d'ateliers orthopédiques. Le délégué général adjoint pour l'Asie et le Pacifique a par ailleurs fait connaître les graves préoccupations du CICR à l'égard du problème des mines terrestres antipersonnel au Cambodge.

CAMBODGE

Malgré le cessez-le-feu et les perspectives de paix au Cambodge, des civils ont continué d'être déplacés. La quantité de mines posées a été plus grande qu'en 1992. Dans la province de Kompong Thom, par exemple, des bombardements intensifs ont contraint quelque 25 000 personnes à fuir leurs villages et à camper le long des routes. Les mines posées dans la zone frontalière entre la Thaïlande et le Cambodge ont continué de tuer et de mutiler un grand nombre de personnes.

Pour la première fois, une équipe de délégués du CICR a pu se rendre dans une zone contrôlée par le Kampuchéa démocratique, via l'intérieur du pays, et non par la frontière thaïlandaise. Vers le 15 avril, les délégués du CICR en poste au Cambodge et en Thaïlande ont effectué

deux missions d'exploration à Pailin, en territoire tenu par le Kampuchéa démocratique, ainsi que dans une autre zone au sud de Sisophon. Le CICR a en outre pu établir des contacts avec la faction présente au nord-ouest du pays, et assurer une présence régulière sur les territoires tenus par le FNLPK et le FUNCINPEC.

En dépit des tensions politiques entre les factions rivales et des violations du cessez-le-feu, les opérations de rapatriement se sont poursuivies. A la fin du mois de septembre, 134 000 personnes, soit un tiers de la population des camps situés en Thaïlande, avaient été rapatriées par le HCR au Cambodge. Les services du CICR, qu'il s'agisse d'activités médicales ou de recherche de personnes, sont restés très sollicités.

Le CICR a pu renforcer sa présence et ses activités dans les zones échappant au contrôle du gouvernement. L'institution a ouvert un bureau à Thmar Puok, dans la zone tenue par le FNLPK au nord de la province de Battambang, afin de développer son travail de recherche de personnes, de diffusion du droit international humanitaire et d'activités médicales.

Dans le cadre du processus de démobilisation, la délégation du CICR a lancé en novembre une campagne de diffusion du droit international humanitaire — première du genre en 13 années d'activité dans le pays — à l'intention des forces armées de l'Etat du Cambodge. Cette campagne a permis de toucher, dans la capitale et dans six provinces voisines, des milliers de soldats et d'officiers de l'Etat du Cambodge, des membres de la faction du FNLPK et des soldats démobilisés du FUNCINPEC.

Vers la fin de l'année, la situation intérieure s'est gravement détériorée en raison de désaccords entre l'UNTAC³ et les Khmers rouges sur l'application de l'Accord de Paris. Ce blocage a interrompu le pro-

³ United Nations Transitional Authority in Cambodia

cessus de démobilisation de l'ensemble des factions armées, et le nombre d'incidents de sécurité impliquant, entre autres, des membres des forces de l'UNTAC et des combattants khmers rouges, s'est multiplié.

Vers la fin du mois de décembre, quelque 200 000 personnes, soit deux tiers de la population résidant dans les camps situés à la frontière avec la Thaïlande, avaient été rapatriées. Outre ses activités de recherches, qui ont permis aux rapatriés de reprendre contact avec les membres de leur famille au Cambodge, le CICR a aidé au rapatriement des personnes particulièrement vulnérables, qui nécessitaient une assistance médicale et étaient incapables de voyager seules.

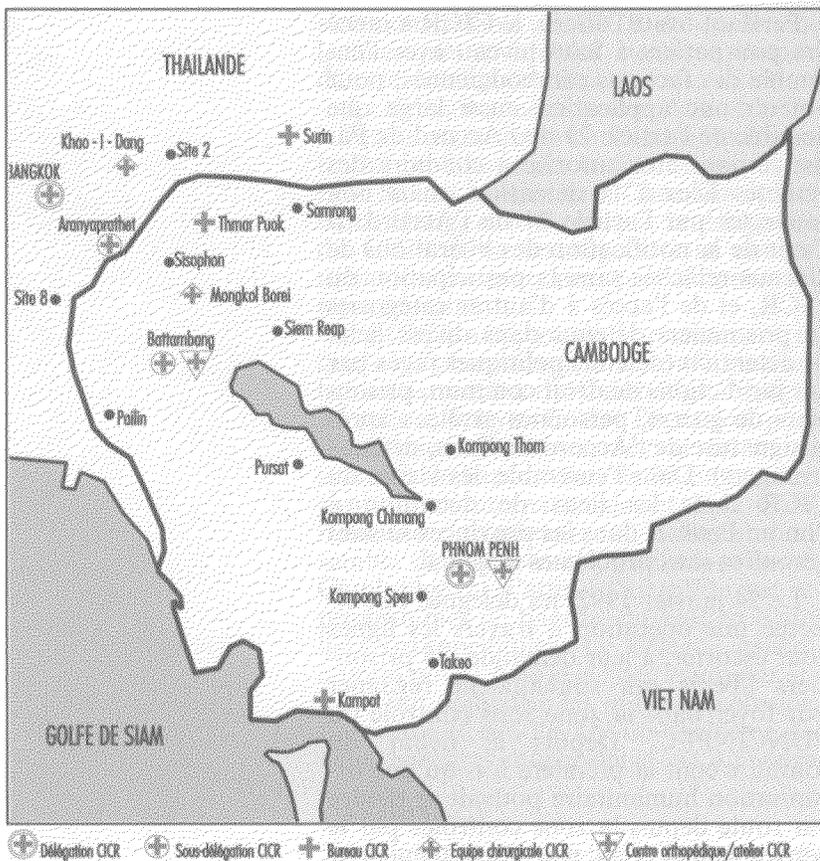
Le CICR a intensifié ses efforts dans les zones de conflit contrôlées par le Kampuchéa démocratique, en particulier dans les provinces de Kampot et de Banteay Meanchey. A Battambang, la sous-délégation a suivi avec une grande attention la situation de milliers de personnes déplacées en décembre, suite aux combats autour de Bovel.

Activités en faveur des détenus

Les efforts incessants du CICR, ainsi que ses offres de services répétées depuis des années, ont enfin porté leurs fruits en janvier 1992. Le 11 janvier, un accord a été signé à Phnom Penh avec les ministres adjoints des Affaires étrangères et de l'Intérieur; il accorde au CICR l'accès à tous les prisonniers de guerre et détenus de sécurité et à tous les lieux de détention, conformément aux critères habituels de l'institution. Pour la première fois en 13 années de présence au Cambodge, le CICR a été autorisé à visiter des personnes détenues pour des raisons liées au conflit. Le 14 janvier, les délégués ont ainsi visité 290 prisonniers dans deux prisons de la capitale. Ces hommes ont été libérés le lendemain sous les auspices du CICR, conformément à l'article 21 de l'Accord de Paris.

Pendant toute l'année, le CICR a mené des pourparlers à haut niveau avec l'ensemble des factions cambodgiennes, pour obtenir une application aussi large que possible de l'article 21 de l'Accord de Paris, et pour être autorisé à conduire des activités liées à la détention, mais non couvertes par l'article 21 de l'Accord. Il s'agit de la notification des libérations de détenus relâchés sans la participation du CICR, et de l'accès à d'autres catégories de prisonniers détenus dans divers lieux de détention (détenus politiques jugés par des juridictions de droit commun, prisonniers de guerre, personnes arrêtées après la signature de l'Accord de Paris, détenus étrangers). Dans l'ensemble, les visites du CICR dans les lieux de détention à Phnom Penh et dans les provinces se sont déroulées sans problèmes majeurs.

Le 24 janvier 1992, les délégués ont effectué une opération à travers les lignes pour escorter, à leur demande, 55 prisonniers libérés qui souhaitaient regagner leur foyer dans la zone sous contrôle du FUNCINPEC. Depuis le début du conflit, c'était la première fois qu'une organisation humanitaire pouvait se rendre par route depuis la zone contrôlée par le gouvernement vers une zone tenue par une faction de l'opposition. Une opération similaire s'est déroulée du 1^{er} au 3 février, pour transporter 128 ex-détenus à travers les lignes vers des zones du FNLPK et du FUNCINPEC. Des délégués du CICR de Thaïlande se sont joints à l'opération et ont procédé à une évaluation des besoins humanitaires dans les deux zones. En avril, des délégués du CICR de Phnom Penh et de Thaïlande ont accompli des missions dans deux zones contrôlées par le Kampuchéa démocratique. A la mi-juillet, des délégués de la sous-délégation de Battambang ont effectué une mission d'évaluation à Phnom Chat, une autre zone contrôlée par le Kampuchéa démocratique. Au total, les délégués du CICR ont visité 666 détenus



et supervise la libération de 646 prisonniers pendant l'année.

Activités en faveur de la population civile

Le CICR a envoyé à trois reprises des équipes évaluer la situation dans la zone de Kampong Thom, qui avait subi des bombardements intensifs. L'intervention du CICR n'a pas été jugée nécessaire dans la mesure où d'autres organisations pouvaient intervenir dans cette région.

Du fait de la poursuite des violations du cessez-le-feu dans plusieurs provinces, particulièrement à Banteay Meanchey, Battambang, Kampot et Siem Reap, les délégués du CICR ont continué à suivre

la situation des personnes déplacées, dont certaines n'ont pas osé regagner leur foyer en raison du minage de leur village. Les délégués se sont particulièrement préoccupés de la situation des habitants des villages en bordure des zones tenues par le Kampuchéa démocratique, dans les provinces de Kampong Speu, Banteay Meanchey, Mondol Kiri et Kampot.

Agence de recherches

Avec le début du processus de rapatriement, le nombre de demandes de recherches de personnes au Cambodge émanant des camps frontaliers a connu une forte augmentation. Le CICR s'est efforcé, avec la Croix-Rouge locale, d'étendre son réseau de recherches à l'intérieur du pays. Entre mars et décembre, deux séminaires de formation ont eu lieu à Phnom Penh, à l'intention de participants venus des provinces. Le CICR a développé des activités de recherches dans des zones échappant au contrôle du gouvernement de Phnom Penh, dans le nord-ouest du Cambodge, ce qui a permis à un certain nombre de personnes de renouer des liens avec des membres de leur famille dont elles étaient sans nouvelles, dans certains cas depuis 17 ans. Les délégués ont aussi enregistré des détenus et supervisé leur libération, ce qui leur a permis de récolter des centaines de noms et de vérifier de nombreuses listes par recoupements. Plus tard dans l'année, l'Agence de recherches de Phnom Penh a lancé, en collaboration avec l'Agence de Bangkok, la première grande campagne d'information sur les activités de recherches du CICR au Cambodge et dans les principaux pays de réinstallation.

Activités médicales

En 1992, les activités médicales au Cambodge ont inclus, pour la première fois, des visites aux personnes détenues.

Une infirmière a continué son travail dans les villages et les camps de personnes

déplacées dans les provinces du nord-ouest, se concentrant tout particulièrement sur l'approvisionnement des dispensaires créés par le CICR, sur l'évacuation des personnes blessées et malades vers l'hôpital de Mongkol Borei, sur l'évaluation de l'état nutritionnel de ces groupes et sur la surveillance des cas de tuberculose parmi les patients ambulatoires.

A la fin du mois de mai, le CICR a organisé, comme les années précédentes, un séminaire de deux jours sur la chirurgie de guerre à Phnom Penh, à l'intention de plus de 50 chirurgiens venant de l'ensemble du pays. Une série de cours de premiers secours, comprenant un volet diffusion, ont été organisés dans la province de Banteay Meanchey à l'intention des membres des forces armées et des forces de police.

Le CICR a apporté un appui logistique et administratif aux équipes chirurgicales des Sociétés nationales australienne, suédoise et suisse, exerçant leur activité dans les hôpitaux provinciaux de Kompong Speu, Kompong Chhnang et Takeo. Le 26 octobre, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a confirmé qu'elle reprendrait, dès le 1er novembre, la tâche incombant jusqu'ici au CICR, de fournir des services logistiques et administratifs aux Sociétés nationales étrangères actives au Cambodge.

Hôpitaux

Pendant la première partie de l'année, les activités chirurgicales dans les trois hôpitaux provinciaux de Kampot, Mongkol Borei et Pursat sont restées peu intenses, ce qui a permis aux équipes du CICR de consacrer davantage de temps à la formation de personnel khmer. Parallèlement, les activités de construction et de réfection se sont poursuivies pour améliorer les conditions d'hygiène et l'ensemble des conditions de travail. Les ingénieurs d'assainissement du CICR sont parvenus, en

collaboration avec du personnel de l'UNICEF, à trouver de l'eau sur le site de l'hôpital de Mongkol Borei; ils ont doté le puits d'une pompe électrique, permettant ainsi à l'établissement de couvrir entièrement ses besoins en eau. Au mois de juin, le début de la saison des pluies a eu pour conséquence une augmentation du nombre de patients admis à cet hôpital pour cause de paludisme et de dengue.

Etant donné d'une part les difficultés qu'éprouvent les victimes des mines au Cambodge à gagner l'hôpital de Khao-I-Dang, et d'autre part la décision du CICR de transférer ses activités de la région frontalière vers l'intérieur du Cambodge, l'institution a entrepris de diriger de plus en plus les évacuations sur l'hôpital de Mongkol Borei. Elle a décidé d'augmenter la capacité de l'établissement. Dans le même temps, le nombre d'admissions s'est accru régulièrement, proportionnellement au nombre de personnes regagnant la région en provenance de la frontière. Le CICR a par conséquent renforcé son personnel médical, le portant en août à deux équipes chirurgicales. Des chirurgiens du CICR ont effectué des visites régulières à l'hôpital de Thmar Puok, dans la zone contrôlée par le FNLPK, afin d'y évaluer la qualité des soins et d'organiser des transferts de patients vers Mongkol Borei, lorsque cela se révélait nécessaire. Un deuxième bloc chirurgical a été ouvert à la fin de l'année. A Banteay Meanchey, le CICR a décidé d'apporter une assistance médicale et pour l'assainissement d'un hôpital d'une capacité de 60 lits, géré par le Kampuchéa démocratique.

Conformément aux objectifs fixés pour 1992 — redéfinis en cours d'année pour refléter l'évolution de la situation —, le CICR s'est retiré à la fin de l'année des hôpitaux provinciaux de Kampot et de Pursat, après y avoir travaillé, respectivement, pendant cinq ans et deux ans et demi. Le soutien à l'hôpital de Pursat a été repris par une autre organisation.

Banque du sang

Le CICR a continué d'aider le centre national de transfusion sanguine à Phnom Penh, qui a collecté en moyenne 450 unités de sang par mois. Le Prince Sihanouk a rendu visite à la banque du sang de la capitale pour y féliciter les donateurs et pour lancer un appel public au don du sang.

En janvier 1992, une banque du sang provinciale a été ouverte à Mongkol Borei, et, à la fin du mois de juin, le CICR a créé une nouvelle banque du sang dans l'hôpital provincial de Kompong Chhnang, où la Croix-Rouge suédoise gère un programme d'appui. Les deux centres sont parvenus à fournir à leurs hôpitaux respectifs environ une centaine d'unités par mois. Une troisième banque du sang provinciale a été ouverte à Pursat au mois de novembre.

Programme orthopédique

Le centre orthopédique de Battambang, ouvert en septembre 1991, a régulièrement accru sa production pour atteindre une moyenne mensuelle de 150 prothèses. En 1992, le centre a équipé 1 246 patients et confectionné 1 420 prothèses et 4 orthèses. Dès le mois de mai, le centre a commencé à accueillir des patients venant de zones contrôlées par d'autres factions. Le CICR a assumé les frais de transport encourus par ces invalides pour gagner le centre et retourner chez eux, ainsi que les frais de logement et de nourriture pendant leur traitement. En août, le centre a été transféré dans des locaux neufs et plus vastes. L'inauguration s'est déroulée le 21 septembre, en présence du ministre adjoint du Travail et des Affaires sociales et du gouverneur de la province. Par la suite, le nombre de lits a dû être augmenté pour répondre à l'afflux de patients.

Les deux unités de production de l'atelier de Phnom Penh, existant lui aussi depuis septembre 1991, ont continué de fabriquer des composants orthopédiques.

Tout comme l'année précédente, le CICR en a fourni à d'autres institutions avec lesquelles un accord avait été conclu en 1991 (*American Friends Service Committee, Handicap International, Croix-Rouge américaine et Cambodia Trust*).

Eau et assainissement

Au début du mois d'avril, le CICR a lancé un programme d'assainissement d'eau dans les lieux de détention. Sa première tâche a consisté à remettre en état le système d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées dans la prison T3 à Phnom Penh.

A la fin de l'année, le CICR a organisé un séminaire sur l'assainissement en milieu carcéral, à l'intention de fonctionnaires du ministère de la Sécurité.

THAÏLANDE

Au moment des troubles qui ont frappé Bangkok à la mi-mai, la délégation du CICR a pris des mesures pour être mieux préparée en cas d'urgence médicale, mobilisant ses stocks d'urgence, ses ambulances et son personnel médical. D'excellentes relations ont été établies avec la Croix-Rouge thaïlandaise, et le CICR a collaboré avec elle pour effectuer des évaluations, planifier les transports par ambulance et installer des postes de premiers secours. Le CICR a en outre suivi de près la situation de personnes détenues ou signalées disparues en relation avec les événements.

Donnant suite à des contacts avec des représentants du gouvernement thaïlandais à Bangkok et à Genève, le CICR a envoyé au début de l'année au ministère thaïlandais des Affaires étrangères une note concernant l'adhésion du pays aux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

Etant donné l'évolution de la situation, le CICR a jugé nécessaire de réorganiser sa présence dans la région dès le printemps de 1993. Décision a été prise de transformer la délégation de Bangkok en délégation

tion régionale, à partir de laquelle seront conduites toutes les activités de recherche de personnes, de diffusion et de protection en Thaïlande, au Viet Nam et au Laos. Les autorités thaïlandaises, consultées à ce sujet à la fin de l'année, ont donné leur accord, et les gouvernements et Sociétés de la Croix-Rouge des autres pays concernés ont été dûment informés.

FRONTIÈRE THAÏLANDE/CAMBODGE

Grâce à de meilleures mesures de protection prises par les forces armées thaïlandaises et la police khmère, ainsi qu'à l'arrivée de responsables de la protection du HCR, la sécurité dans les camps s'est améliorée pendant le premier trimestre de 1992, si l'on excepte une attaque de bandits armés dans le camp de Site 8 à la fin du mois de mars. Bien que des actes de banditisme et des attaques contre plusieurs villages thaïlandais aient été signalés le long de la frontière, les camps sont demeurés, dans l'ensemble, relativement sûrs. Toutefois, les mines ont continué de faire de nombreuses victimes, presque exclusivement parmi la population vivant du côté cambodgien de la frontière, zone où le banditisme a aussi augmenté. Un grand nombre de blessés ont continué de passer la frontière pour recevoir des soins en Thaïlande, à l'hôpital du CICR à Khao-I-Dang.

Les conditions de sécurité se sont fortement détériorées pendant le deuxième trimestre, avec une attaque de bandits armés au camp de Site B en avril, et des troubles en juin. Durant le troisième trimestre, la diminution du nombre de policiers khmers et la présence plus marquée de bandits ont rendu encore plus dangereuse la situation dans les camps et aux alentours de ceux-ci. Les délégués du CICR ont suivi l'évolution de la situation et en ont informé les autorités responsables. Le 20 septembre, le camp de Site K devenait le premier des sept camps frontaliers à fermer ses portes. La fermeture du

camp d'Otrao, en octobre, puis celle du camp de Site B, en décembre, ont amené une baisse du nombre d'incidents dans ces zones, mais la situation au camp de Site 2 a réclamé une attention particulière, du fait des nombreuses attaques survenues pendant cette période. Le camp de Sok Sann a lui aussi été démantelé vers la fin de l'année, et le CICR a fermé ses bureaux à Trat et Surin.

Des délégués du CICR ont effectué des visites régulières auprès de prisonniers khmers (principalement de droit commun) détenus dans divers centres de détention thaïlandais, et ont régulièrement procédé à des échanges d'informations pertinentes avec le HCR dans le cadre du programme de rapatriement.

L'évolution de la situation en 1992 a conduit le CICR à se concentrer de plus en plus sur le Cambodge lui-même, la zone frontière devenant moins prioritaire. Le CICR a commencé à y réduire sa présence, en particulier sur le côté thaïlandais de la frontière, et a préparé un transfert de ses activités médicales à Mongkol Borei, au Cambodge.

Agence de recherches

Le CICR a poursuivi ses activités de recherche de personnes au Cambodge, le long de la frontière thaïlandaise et à l'étranger, avec l'aide des Sociétés nationales des pays concernés. Les délégués du CICR en Thaïlande ont largement fait connaître les services de l'Agence de recherches lorsque les réfugiés khmers des camps situés le long de la frontière ont été informés de leur rapatriement imminent, et la moyenne mensuelle des nouvelles demandes concernant le Cambodge a triplé par rapport à 1991. L'Agence de recherches a donné la priorité aux demandes déposées par les personnes des camps frontaliers qui souhaitaient retrouver des membres de leur famille au Cambodge, afin de pouvoir plus aisément regagner leur village d'origine. Près de 80% de ces